

REGISTRE DE L'ENQUÊTE N° 2

COMMUNE

de Genes

RIVIÈRE

de la mesque

DEMANDE

du Sr Bizet et Gallot

Ouvert le 10⁸ 8^{bre} 1873 à 9 heures du matin
Fermé le 25⁸ même mois et même année à 3 heures du soir.

Je soussigné Duchamp Alexandre, proprié-
taire à Genes, m'oppose à la construction
du barrage que sollicitent à construire sur
la rivière les sieurs Bizet et Gallot, pour
cause de salubrité publique d'abord, la
cause de la rivière n'ayant plus leur cours,
les flaque d'eau seront inévitables et
des émanations putrides et malsaines,
se dégageant de la rivière et pouvant
être une cause d'infection et d'about
de maladie. L'En quelques litres d'eau
qui descendent de ce barrage pour
le lavage du linge seront insuffisants
pour les besoins domestiques des gens
du quartier et porteront préjudice
par conséquent aux habitants riverains
de la rivière. Pour toutes ces raisons j.
m'oppose formellement à la construction
de ce barrage. Duchamp ^{par} ^{le} ²⁵ ⁸ ^{bre} ¹⁸⁷³
des soussignés adhérent à la protestation ci-dessus
Michel Accien